

Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Sarah MARTIN

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Courriel : smartin@vaucluse.cci.fr

REÇU LE

27 JAN. 2026

MAIRIE D'ANSOUIS

Monsieur Le Maire
Mairie d'Ansouis
29 Boulevard des Platanes
84240 Ansouis

Avignon, le 22 JAN. 2026

N/Réf. : SM/NF -01-01-2026

Objet : Révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme d'Ansouis

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de votre invitation à la réunion d'examen conjoint portant sur le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune le 3 février prochain. Nous nous excusons par avance de notre **absence** à cette réunion. Toutefois, vous trouverez ci-présent notre avis sur votre projet après étude par nos services.

La procédure de révision allégée n°3 de votre PLU a pour objet de permettre la création d'un réservoir d'eau sur les parcelles D423, D429, D544 et D545 au lieu-dit dénommé Batarel, actuellement classé en zone Npef1 et couverte par un EBC. Le positionnement de ce réservoir est conditionné par deux objectifs :

- Contribuer au maintien et au développement des activités agricoles des communes concernées.
- Participer à la défense extérieure contre les incendies.

Au regard de ces éléments, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse n'a pas de remarque particulière à formuler et émet un **avis favorable** sur la présente révision allégée n°3 du PLU.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gilbert MARCELLI
Président